

CHINE

Voyage au cœur de la censure d'Internet

Rapport d'enquête
- Octobre 2007 -

Ce rapport d'enquête a été rédigé par le responsable chinois d'une entreprise d'Internet, sous le pseudonyme de M. Tao, avec le soutien de Reporters sans frontières et du Chinese Human Rights Defenders.

Introduction

L'utilisation d'Internet ne cesse de se généraliser en Chine. Selon le Centre d'information sur le réseau d'Internet en Chine (CNNIC), le nombre d'internautes au 1^{er} juillet 2007 atteint 162 millions, soit 12,3% de la population. Environ 1,3 million de sites sont répertoriés. Et 19% des internautes possèdent un blog.

Afin de conserver son pouvoir, le Parti communiste chinois (PCC) a toujours contrôlé l'ensemble des médias (presse, radio et télévision) en prohibant l'indépendance de l'information ou la participation étrangère dans les entreprises de presse. Avec l'apparition d'Internet, le pouvoir a vu ce contrôle s'effriter. Le Web est le premier outil offrant un espace d'expression direct à la population. Mais les nombreux sites d'informations privés présents sur la Toile ne sont pas libres pour autant. Ils doivent eux aussi se plier à la censure et pratiquer l'autocensure pour ne pas être condamnés à une disparition immédiate.

Cette surveillance de la Toile s'exerce grâce à un savant mélange de technologies de filtrage, de surveillance par la cyberpolice et de propagande, pour lesquelles la Chine investit massivement. La censure, draconienne, prend en chasse tout ce qui a trait aux droits de l'homme, à la démocratie ou à la liberté de croyance. Elle tue dans l'œuf la liberté d'expression promise par le Web.

Victimes de cette censure, les internautes et blogueurs se sont parfois rebellés, allant jusqu'à déposer des plaintes contre des hébergeurs. Ce fut le cas de He Weifang, Pu Zhiqiang, Xiao Han et Xu Zhiyong lorsque leurs blogs ont été bloqués par Sina. En effet, la Constitution chinoise protège en théorie les libertés fondamentales face aux nombreuses réglementations qui imposent de sévères limites aux médias en ligne et aux sites des organisations non gouvernementales.

Ce rapport réalisé par un technicien chinois du secteur d'Internet est un voyage inédit au cœur de ce système de censure sans équivalent dans le monde. La Chine est le seul pays qui compte des dizaines de milliers de cybercenseurs et de cyberpoliciers. Si les activités de ces services, constitués depuis plusieurs années au sein de chaque Bureau local de la Sécurité publique, sont un secret d'Etat bien gardé, ce rapport révèle leur redoutable capacité à épurer la Toile des informations gênantes pour l'Etat. Les cyberpoliciers ont été impliqués dans l'arrestation de plusieurs centaines d'internautes et de cyberdissidents au cours des dix dernières années.

A moins d'un an des Jeux olympiques de Pékin, ce document lève le voile sur cette réalité effrayante qui fait de la Chine l'un des pays les plus répressifs du monde sur la Toile.

Qui contrôle l'Internet ?

Les organes de gestion

En Chine populaire, les organes de contrôle comprennent :

- 1) Le Bureau Internet et le Centre d'étude de l'opinion publique du Bureau de l'information du Conseil d'Etat (équivalent du gouvernement) ;
- 2) Le Bureau Internet et le Bureau de l'information et de l'opinion publique du Département de la publicité (ancien Département de la propagande) ;
- 3) Le ministère de l'Industrie de l'information (MII) ;
- 4) Le Bureau de surveillance et de sécurité des informations sur Internet du ministère de la Sécurité publique ;
- 5) Le Centre d'enregistrement des informations illégales et inconvenantes sur Internet du ministère de l'Industrie de l'information (MII).

Les deux derniers organes gèrent les questions de la pornographie, de la violence et de la fraude électronique. Le MII ne participe pas directement au contrôle d'Internet. Les organes réellement effectifs sont le Bureau de l'information du Conseil d'Etat et le Département de la publicité.

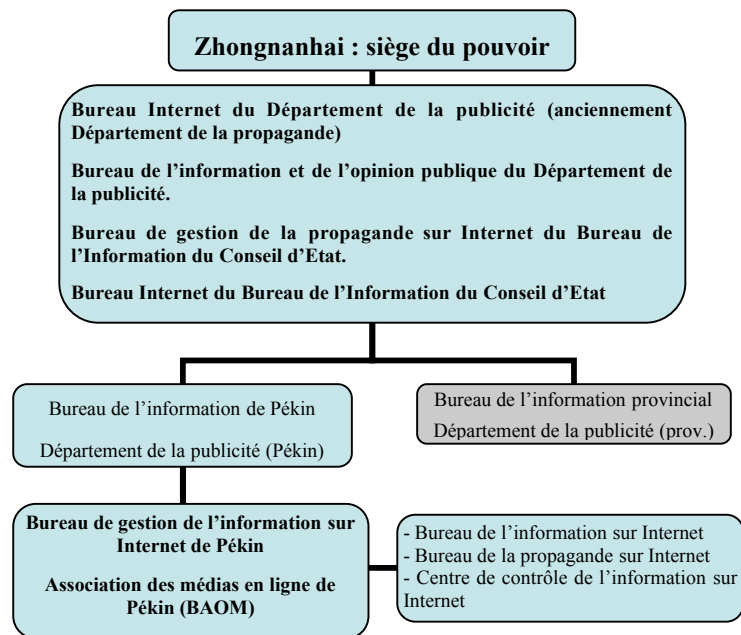


Tableau : les organes de contrôle d'Internet

- **Bureau de gestion de la propagande sur Internet du Bureau de l'information du Conseil d'Etat.**

Le Bureau se divise en cinq sections dont les fonctions sont l'encadrement de l'information sur Internet, la réalisation de rapports sur les informations circulant sur Internet et le sondage de l'opinion publique.

Le travail de ces sections consiste concrètement à contrôler et à approuver les demandes de "licence de service d'information sur Internet" et à envoyer aux sites des "notifications concernant l'information", c'est-à-dire l'interdiction de publication d'un article, des commentaires ou de couvrir une affaire.

Les organes provinciaux et municipaux reproduisent le schéma national. Un Bureau préposé à l'Internet est établi sous la tutelle du Bureau de l'information de la province. Ainsi, le Bureau de la gestion de l'information sur Internet, rattaché au Bureau de l'information de Pékin, a sous son contrôle les sociétés qui sont enregistrées dans la capitale. Or, si un site privé ne possède pas de licence, il peut être fermé à tout moment par le Bureau de l'information. C'est ce qui est arrivé aux sites *Aiqinhai* et *Century China* en 2006.

La fermeture de Century China

Le 19 juillet 2006, le Bureau de surveillance de l'Administration des communications de Pékin a adressé une note officielle concernant la fermeture du site *Century China* au Beijing Zhongqing Future Community Culture Development Research Institute, l'établissement qui avait fondé le site avec l'Université chinoise de Hong Kong en 2000.

Voici le texte : "Le site *Century China* www.cc.org.cn et le forum Century Salon www.ccforum.org.cn (Immatriculé ICP - Internet Content Provider - Pékin 041040), dont votre Institut a la responsabilité, ne sont pas conformes aux dispositions de l'administration sur les informations d'actualité sur Internet et ont ouvert illégalement des rubriques sur l'actualité. Cela représente une grave violation des "Régulations de l'administration des informations d'actualité sur Internet". Selon l'article 19 des Régulations citées ci-dessus, votre Institut doit immédiatement fermer le site *Century China* et le forum Century Salon."

Les régulations édictées le 25 septembre 2005 par le Bureau de l'information du Conseil d'Etat et le ministère de l'Industrie de l'information - qualifiées de "11 commandements du Net" par Reporters sans frontières - indiquent qu'une licence est exigée pour avoir le droit de fournir un service d'information ou de publier des informations déjà diffusées par les médias officiels. La licence ne permet pas de mettre en ligne des informations récoltées de manière indépendante, notamment les interviews.

- **Le Bureau de l'information et de l'opinion publique du département de la publicité (ex-propagande) et le Centre d'étude de l'opinion publique du Bureau de l'information du Conseil d'Etat.**

Ces organes sont en charge de récolter des informations sur les événements importants et les sujets d'actualité pour en rédiger des rapports destinés au Comité central du PCC.

Le Centre d'étude de l'opinion publique du Bureau de l'information du Conseil d'Etat présente un rapport journalier au Comité central et produit si nécessaire des rapports spéciaux sur des sujets particuliers. Il reçoit également des rapports venus de toute la Chine afin de réagir au plus vite aux événements.

Le Bureau Internet du Département de la publicité organise de son côté une réunion hebdomadaire sur l'état de l'opinion publique sur Internet. Auparavant, un rapport était

adressé au ministre de la Publicité, Liu Yunshan, et au ministre de la Sécurité publique et conseiller des Affaires d'Etat, Zhou Yongkang. Depuis septembre 2006, il est également adressé aux membres du Bureau politique du Parti communiste. En outre, depuis 2006, 10 sites commerciaux (comme Sohu, Sina, Netease, QQ, Bokee, Kongzhong, Daqi, Tianya, Cat898), en plus de 39 autres sites gouvernementaux, ont été ajoutés à la liste des sites étudiés pour prendre le pouls de l'opinion publique.

A partir de l'observation des informations diffusées sur Internet, le Bureau de l'information et de l'opinion publique du Département de la publicité publie trois types de documents :

- un *Rapport spécial d'information*, quotidien, adressé à Liu Yunshan (ministre de la Publicité) ainsi qu'aux principaux responsables du ministère.
- un *Etat de l'opinion publique sur Internet*, quotidien, adressé à Li Changchun (membre du Bureau politique et du Comité permanent) ainsi qu'aux principaux responsables du ministère de la Publicité.
- *L'opinion publique sur Internet*. Edité lors d'événements majeurs, ce rapport est adressé aux membres du Comité permanent du Bureau politique et au ministre de la Sécurité publique et conseiller des Affaires d'Etat, Zhou Yongkang.

A titre d'exemple, sur les troubles survenus en 2006 dans les lycées de Zhengzhou (province du Henan, Centre), le lendemain, à 9 heures, un rapport du Bureau était adressé au président Hu Jintao et aux autres hauts dirigeants du PCC. Une demi-heure plus tard, les directives à suivre étaient déjà envoyées au ministère de l'Education.

• **Le Bureau Internet du Département de la publicité (ex-propagande)**

Cette structure a été créée en 2006 par le département de la Publicité afin de renforcer le contrôle des médias en ligne. Le département avait dans un premier temps refusé la gestion des médias sur Internet, qui était alors revenue au Conseil d'Etat. Suite au développement fulgurant d'Internet, le budget alloué pour son contrôle par le Parti aurait atteint, selon certaines sources, la somme de 200 milliards de RMB, soit 19 milliards d'euros. De ce fait, le Département de la publicité s'est arrogé une partie du contrôle des médias en ligne en tentant notamment de mettre en place un système d'enregistrement des blogueurs sous leur vrai nom. Toutefois, lorsque le bihebdomadaire *21st Century Business Herald* a révélé l'affaire, le projet a rencontré l'opposition des intellectuels chinois. Ce système aurait tué le blogging anonyme et découragé l'utilisation des blogs chinois.

Contrôle idéologique des employés

Le Bureau de l'information du Conseil d'Etat organise des stages afin d'exercer un contrôle idéologique sur ses employés et les inciter à mieux pratiquer la censure et l'autocensure. Une vingtaine de stages pour 50 personnes et d'une durée de cinq jours ont déjà eu lieu à Pékin. A la fin de chaque stage, un certificat est délivré aux participants.

Le Bureau de l'information de Pékin a également mis en place un service de formation en coopération avec la faculté de journalisme de l'Université du Peuple de Pékin. Ces stages auxquels participent jusqu'à 200 personnes, durent deux jours.



Certificat de stage de formation

Les cadres des sociétés en ligne sont soumis à un autre type de contrôle idéologique. Une fois par an, depuis 2004, un "voyage des médias en ligne au pays natal du communisme" est organisé. Les sociétés suivantes y ont été conviées : Sohu, Sina, Netease, TOM, Zhonghua, Baidu, Beiqing, Zhongguo Sousuo, Xilu, Xici, Yahoo !, Hexun, Daqi, Qihu, Bokee, Soufang, Qianxiang Hudong, Kongzhong.

Ces mêmes médias sont priés de publier des articles relatant leur voyage. Le portail Netease a par exemple été contraint par le Bureau de l'information de Pékin d'afficher pendant 24 heures sur sa page principale un article concernant le voyage de 2007. Il titrait : « Une vingtaine de médias électroniques de Pékin se rendent au Guangxi à la recherche des traces de la révolution ». Le portail Sohu a dû afficher un article semblable.

Communication entre les sites commerciaux et les organes de contrôle

Différentes formes de communication entre les grands sites commerciaux et les organes de contrôle ont été mises en place : téléphone, courriers électroniques, SMS, messageries instantanées MSN, QQ et RTX (Real-time eXchange) et plates-formes Web. A cela s'ajoute une réunion hebdomadaire. Le Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin utilise ces différents moyens pour interdire la publication d'un article, supprimer des commentaires ou donner des directives sur la couverture d'une affaire. Les employés des sites privés en liaison avec le Bureau doivent répondre et exécuter le plus rapidement possible les ordres reçus.

Les moyens de communication les plus utilisés sont les SMS et la messagerie instantanée MSN. Par exemple, en 2006, deux journalistes du *Diyi Caijing Ribao* (*China Business News*) avaient dénoncé dans plusieurs articles la manière dont le groupe taïwanais Foxconn, producteur du iPod, traitait les ouvriers dans ses usines en Chine. Celui-ci avait poursuivi les journalistes en justice et leur réclamait 30 millions de RMB (2,9 millions d'euros) de dommages et intérêts. En septembre 2006, les différents sites d'informations privés avaient été prévenus par le SMS suivant de ne pas traiter de l'affaire : "Ne reproduisez pas d'informations concernant l'affaire Foxconn afin qu'elle ne soit pas utilisée par les indépendantistes pour leur cause".

Le service de messagerie instantanée de MSN étant géré par une société étrangère, le Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin craignait que ses ordres ne soient révélés. C'est pourquoi, à partir d'août 2006, le Bureau a demandé à tous les sites d'utiliser RTX (Real-time eXchange), un outil de messagerie instantanée, fourni par l'entreprise chinoise Tengxun.

Enfin, tous les vendredis, de 9 heures à 11 heures, les responsables de dix-neuf grands sites basés à Pékin assistent à une réunion au Bureau de gestion de l'information sur Internet. Ils y font un bilan sur les sujets auxquels les internautes se sont le plus intéressés pendant la semaine. Certains sites sont soumis à la critique des membres du Bureau, puis, ces derniers annoncent les thèmes à traiter pendant la semaine suivante, les articles à rédiger sous leur tutelle et les articles à éliminer.

Afin d'exécuter les ordres du Bureau, tous ces sites ont mis en place un service dédié exclusivement au contrôle et à la surveillance des billets, des commentaires, des articles et autres messages en ligne. Les informations sensibles sont immédiatement masquées ou effacées et l'identifiant ou l'adresse IP de l'utilisateur sont bloqués.

Pénalités encourues par les sites outrepassant les limites

Malgré l'autocensure et l'activation de filtres, il arrive que des sites abordent des sujets tabous. Dans ce cas, les autorités peuvent appliquer différentes pénalités : critiquer le contenu du site, ordonner une amende, ordonner le licenciement des responsables du site, voire contraindre la rubrique ou le site à fermer.

Le 9 mai 2007, la chaîne privée *Phoenix TV* a diffusé un reportage sur la mort de Huang Ju (vice-Premier ministre et membre du Comité permanent du Bureau politique), mais a prétendu par la suite qu'il s'agissait de fausses informations. En réalité, les sites d'informations venaient de recevoir le message suivant : "Interdiction d'utiliser toute autre source que celle de l'agence *Xinhua* [agence de presse officielle] quant à la mort de Huang Ju." Malgré cette instruction, certains sites, tels que Sohu ou Bokee, ont publié des informations émanant d'autres sources. Ils ont alors respectivement écopé d'amendes de 20 000 RMB (1 900 euros) et 10 000 RMB (950 euros).

En août 2006, un site sud-coréen avait lancé une enquête en ligne sur le nationalisme. La question posée était la suivante : « Si vous pouviez renaître, voudriez-vous être à nouveau coréen ? » La rubrique Culture et la rubrique Débat du site Netease ont repris l'idée et posé la même question aux internautes chinois. L'enquête était ouverte du 4 septembre au 11 octobre. Sur les 10 000 personnes y ayant participé, 64% ont répondu qu'ils ne souhaitaient pas être chinois. Les raisons principales étaient : « Il n'est pas honorable d'être chinois », « En Chine on ne peut pas s'acheter de maison, le bonheur est trop lointain », « Sans raison », « En Chine on ne peut pas faire des blagues » et « En Chine on ne peut pas voir de beaux dessins animés ». Netease a dû, le 16 septembre, limoger le rédacteur en chef de la rubrique Culture, Tang Yan, et celui de la rubrique Débat, Liu Xianghui. La rubrique a même été fermée.

L'expansion du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin

Avant 2005, les autorités de Pékin n'avaient pas encore très bien structuré leur système de contrôle d'Internet. Avec la création officielle, le 21 novembre 2005, du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin, de nombreux employés ont été recrutés et un réel contrôle des grands sites basés dans la capitale a commencé. Le Bureau est ensuite passé d'une surveillance passive (interdiction de publier certaines informations) à une démarche active (obligation de publier de la propagande gouvernementale).

La plupart des grands sites commerciaux (une vingtaine) sont basés à Pékin : Sohu, Qianlong, Sina, Netease, TOM, Zhonghua, Baidu, Beiqing, Zhongguo Sousuo, Xilu, Xisi, Yahoo, Hexun, Daqi, Qihu, Bokee, Soufang, Qianxiang Hudong, Fenghuang et Kongzhong.

Les sociétés qui ne sont pas enregistrées à Pékin ne sont pas sujettes à autant de pression. Tengxun, par exemple, qui fournit le plus grand portail de Chine mais aussi le service de messagerie instantanée QQ, est basée à Shenzhen et jouit de ce fait d'une plus grande liberté. De nombreuses informations bloquées sur Sina ou Netease peuvent être lues sur Tengxun, telles que l'histoire, en mars 2007, de la « famille clou » de Chongqing. Les internautes avaient fait grand bruit, sur ce site, à l'abri de la censure, de cette famille refusant d'être expropriée de sa maison.

Dès lors qu'une affaire mobilise l'attention des médias en ligne ou de l'opinion publique, les membres du Bureau, soit sur l'ordre de leurs supérieurs, soit de leur propre initiative, rappellent aux sites l'importance de la stabilité politique et sociale de la Chine. Ils leur demandent donc de retirer un article de la une ou du site, de supprimer les commentaires, de masquer toute information concernant l'affaire en question ou encore de mettre en ligne un article écrit par leurs soins.

Les 19 sites privés basés à Pékin reçoivent ce genre d'ordre jusqu'à cinq fois par jour.

En outre, le contrôle est tel qu'ils ne peuvent modifier le titre des articles qu'ils reproduisent. Par exemple, le 25 juillet 2006, la rubrique Finances du portail Sina avait transformé le titre d'un article du journal *Diyi Caijing Ribao (China Business News)*. Le titre : "Au premier semestre 2006, les provinces du Guangdong, du Shandong et du Jiangsu ont les plus gros PIB de Chine", était devenu : "Le Shandong se vante que son PIB dépasse les 1 000 milliards de yuans, tout le pays dément." Sina a été accusé par le directeur du Bureau de l'information de Pékin, Cai Fuzhao, de "commettre un acte d'incitation à la violence". Sina a été privé d'interview de personnalités chinoises pendant un mois.

Autre exemple, en décembre 2006, un service de la Sécurité de Pékin a demandé à six grands portails d'afficher un article qui démentait une information concernant le fils du Premier ministre Wen Jiabao dont le titre était : « *The 21st Century Business Herald* : de qui es-tu l'ennemi ? ». Mais le Bureau, pensant que l'article pouvait « alarmer les hauts dirigeants politiques », en a interdit la publication.

Les exigences du Bureau de Pékin envers les sites ont augmenté. En 2006, ce dernier demandait uniquement de suivre ses directives le plus rapidement possible. En 2007, il a divisé ses ordres en trois catégories : un ordre de première catégorie doit être exécuté dans les cinq minutes, un ordre de deuxième catégorie doit être exécuté dans les 10 minutes et un ordre de troisième catégorie, dans les 30 minutes.

En outre, le Bureau de l'information de Pékin a instauré un nouveau système de "permis à points" pour les sites d'informations. En plus d'écoper d'une amende, les sites peuvent être soumis à un retrait de points. S'ils perdent tous leurs points, ils risquent de se voir retirer leur licence. Ils ont cependant la possibilité de les regagner et sont encouragés à le faire.

Un contrôle sans relâche

Les consignes adressées aux sites Internet sont de trois types : prohibitives et antérieures à la diffusion d'une information sur la Toile, prohibitives et ultérieures à la diffusion d'une information, ou de propagande.

A titre d'exemple, en mai et juin 2006, 74 messages directifs (dont 48 antérieurement prohibitifs, 4 ultérieurement prohibitifs et 22 de propagande) ont été adressés aux sites commerciaux enregistrés dans la capitale par le Bureau de gestion d'Internet de Pékin.

Exemples de consignes prohibitives antérieures à la diffusion d'une information

- 8 mai 2006, 8h35, expéditeur : Fan Tao, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Le journal *Minzhu yu Fazhi Shibao (Democracy and Legal Times)* utilise des sources d'informations non réglementaires, nous vous prions donc de ne pas utiliser d'articles provenant de ce journal. Les sites qui en auraient reproduit sont priés de les effacer immédiatement. Veuillez répondre à ce message. »
- 14 mai 2006, 18h, expéditeur : Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Le procès du journaliste Yang Xiaoqing, du journal *Zhongguo Chanjing Xinwenbao (Les Nouvelles économiques et industrielles de Chine)*, accusé de chantage, est en cours. Cette affaire étant assez sensible et complexe, les sites sont priés de ne reproduire que les informations provenant de *Xinhua* et du site *Rednet*, de ne reproduire aucune information provenant d'autres sources et de ne publier aucune information à ce sujet sur les forums de discussion. »
- 19 mai 2006, 17h02, expéditeur : Fan Tao, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Veuillez ne pas relater le film « Jeunesse chinoise », en compétition officielle au festival de Cannes, sans avoir reçu l'aval de la censure. Vous êtes également priés de ne pas reproduire d'articles ou de commentaires à ce sujet et de ne pas interviewer les artistes ayant collaboré au film. Vous êtes priés de ne couvrir ou reproduire aucune information à propos du festival de Cannes qui citerait le film. Enfin, n'affichez aucun article à ce sujet sur les forums de discussion, les blogs ou les commentaires. »
- 22 mai 2006, 14h47, expéditeur : Chen Hua, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Le 6 décembre 2005, quelques agitateurs ont poussé les habitants de Dongzhou (district de Shanwei, Sud) à accomplir un acte de vandalisme sur une éolienne et à attaquer les forces de police. Les autorités compétentes sont en train de prendre des dispositions pour résoudre cette affaire et le procès des responsables des troubles a lieu en ce moment. Les principaux médias

de la province du Guangdong, ainsi que les sites *Nanfang Xinwen*, *Jinyang*, *Dayang* et *Shenzhen Xinwen* couvrent actuellement l'affaire et publieront des articles à ce sujet les 24 et 25 mai. Aucun des sites d'informations des autres provinces ne doit couvrir l'affaire ni reproduire d'article sur ce thème. Les forums de discussion, les blogs et les commentaires doivent taire le sujet.

- 3 juin 2006, 22h, expéditeur : Chen Hua, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Veuillez poursuivre la recherche et la suppression de tout sujet qui aurait trait au 17^e Congrès du PCC ou au 4 juin [date du massacre de Tiananmen]. Demain, chaque rubrique, chaque plate-forme de blog, chaque page des sites devra augmenter la surveillance et le contrôle afin de résoudre rapidement tout problème. »
- 28 juin 2006, 18h40, expéditeur : Chen Hua, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Concernant l'explosion de la mine de Wulong (Liaoning, nord-est) du groupe minier Fuxin, prière de reproduire uniquement les articles de *Xinhua* et des *Nouvelles du Liaoning*. Concernant le projet de loi sur la gestion des situations de crise [qui vise notamment à renforcer la censure de la presse], veuillez reproduire exclusivement les articles de *Xinhua* et du *Quotidien du peuple*. Veuillez renforcer le contrôle des commentaires, des forums de discussion et des blogs et supprimer immédiatement tout message violent ou obscène. Concernant la question de la répartition inégale des revenus, veuillez reproduire exclusivement les articles des principaux organes d'information du Comité central. Veuillez ne pas répandre de rumeurs autour de cette affaire ni mener d'enquêtes en ligne. Veuillez renforcer le contrôle des commentaires, des forums de discussion et des blogs et bloquer immédiatement tout message violent ou obscène. »

Exemples de consignes prohibitives ultérieures à la diffusion d'une information

- 30 mai 2006, 18h56, expéditeur : Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Chers collaborateurs, concernant la mort d'une présentatrice de radio chez l'adjoint au maire, ne diffusez pas d'information, n'envoyez plus de nouvel article, et retirez du site ceux qui y ont déjà été publiés ; que les forums, blogs et billets ne mentionnent plus cette affaire. Merci de répondre. »
- 17 juin 2006, 18h35, expéditeur : Chen Hua, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« Chers collaborateurs, depuis peu de temps, le Net regorge d'articles et de billets sur la mort par surmenage d'un ingénieur de Shenzhen, Hu Xinyu. Que tous les sites cessent de reproduire les articles traitant de ce sujet, que ceux qui en ont déjà publié les retirent du site, enfin, que les forums et les blogs retirent tous les articles et billets relatifs à cette affaire. »

Exemples de consignes de propagande

- 9 mai 2006, 11h05, expéditeur : Fan Tao, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.
« La publication exclusive « A qui la Toile nuit-elle en premier ? » de *Xinhua*, est disponible à l'adresse suivante : http://news.xinhuanet.com/focus/2006-05-08/content_4494204.htm. La

publication contient beaucoup d'articles, chaque site est donc prié de mettre un lien à la une pour que les internautes les lisent directement sur la page de *Xinhua*. Ceci réduira la quantité de travail de chaque site. »

- 15 mai 2006, 13h24, expéditeur : Fan Tao, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.

« Nous vous prions de bien vouloir remplacer l'article à la une de la rubrique « Stimuler la vague de bienséance du Net » par l'article du site Qianlong « L'association des médias en ligne de Pékin comptabilise officiellement 200 surveillants d'Internet » (<http://beijing.qianlong.com/3825/2006/05/15/178@3171683.htm>).

En outre, veuillez faire figurer en 2^e position l'article de Qianlong intitulé « Silicon Valley lance des activités d'incitation à la bienséance des sites » (<http://beijing.qianlong.com/3825/2006/05/15/178@3171702.htm>). Veuillez également le faire figurer au sommaire de la rubrique actualité. Merci de répondre après réception de ce message. »

- 19 mai 2006, 16h, expéditeur : Fan Tao, directeur adjoint du Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.

« Le site Qianlong a déjà publié la nouvelle concernant la révision à la hausse des prix des taxis de Pékin (<http://beijing.qianlong.com/3825/2006/05/19/134@3182655.htm>) : il est demandé à tous les sites de le mettre dans la rubrique actualité mais à un emplacement non visible, de ne pas le mettre à la une et de fermer les commentaires. »

- 27 juin 2006, 18h45, expéditeur : Bureau de gestion de l'information sur Internet de Pékin.

« Veuillez regrouper et mettre en valeur les informations concernant la commémoration du 85^e anniversaire de la création du Parti, celle des héros communistes d'avant 1949, ainsi que la campagne d'incitation à la création de sites convenables. Lors d'activités de commémoration importantes ou de discours des dirigeants chinois, les articles traitant de la Coupe du monde de football doivent céder leur place. Veuillez ne reproduire aucune information critique et tâchez de créer une atmosphère positive dans l'opinion publique sur le Net pour ces activités de commémoration. Renforcez le contrôle des forums, des blogs et des commentaires de nouvelles. Supprimez au plus vite fausses rumeurs, nouvelles offensives ou dénaturées ;

Si un forum fait mention de la nouvelle suivante « 774 bateaux de la flotte chinoise ont sombré », supprimez-la au plus vite et renforcez la surveillance.

Concernant la nouvelle suivante « A la suite d'une révision de programmes, la chaîne de télévision centrale CCTV décide de supprimer la diffusion de l'hymne national », les sites ne doivent plus diffuser, relater ou commenter cette information, et que ceux qui l'ont déjà diffusée la retirent du site. Renforcez la surveillance des forums, des blogs et des commentaires de nouvelles ; supprimez au plus vite les nouvelles offensives ou injurieuses. Mettez rigoureusement en application ces consignes. »

Pour plus de détails sur les consignes envoyées par les autorités, voir l'annexe.

La censure par mots-clés

Afin d'éviter une amende, les sites pratiquent l'autocensure à l'aide de mots-clés.

Il existe trois catégories de censure par mot-clé :

- les mots masqués : mots remplacés par un astérisque ;
- les mots sensibles : mots nécessitant un contrôle de la part des modérateurs avant de pouvoir être affichés ;
- les mots tabous : mots qui ne peuvent pas être affichés ni isolés, ni contenus dans des articles.

Pour mieux comprendre, il est possible de comparer la censure des commentaires sur des sujets sensibles sur :

- le forum du site de Phoenix TV, chaîne de télévision hongkongaise, considérée comme un média étranger ; les internautes y viennent pour discuter des nouvelles « sensibles » ;
- le moteur de recherche chinois Baidu, le 2^e plus grand moteur de recherche du monde et le 1^{er} en Chine ;
- un blog ouvert sur le portail Sina, l'un des trois plus grands portails chinois. Les internautes consultent plus ses blogs que ses informations.

1. « Aile conservatrice du Parti communiste chinois »

L'expression «Aile conservatrice du Parti communiste chinois » a été testée sur le forum de discussion de Phoenix TV. Après la publication d'un billet, l'expression est remplacée par des astérisques ***, alors qu'elle ne l'est pas sur le blog de Sina et sur le moteur de recherche Baidu.

2. « Livrer l'assaut au ministère de la Publicité » (anciennement ministère de la Propagande)

Cette expression a été inventée par Jiao Guobiao dans sa publication éponyme de 2004. Lorsqu'on envoie un message contenant cette expression sur le forum de Phoenix TV, l'avertissement suivant apparaît : « Nous vous remercions pour votre message, le modérateur va analyser votre sujet et l'ajouter à la liste des sujets de discussion. Après vérification, votre commentaire apparaîtra sur le forum. » Pour la même expression, le moteur de recherche Baidu n'affiche aucun résultat. Enfin, sur le blog de Sina, tout apparaît normalement.

3. « Vague de démissions des membres du Parti »

Cette expression a été créée par le mouvement spirituel Falungong pour inciter à la démission des membres du Parti. Or, depuis 1999, les autorités répriment ce mouvement et tous les mots ou noms qui lui sont associés, tels que « Li Hongzhi » (fondateur du mouvement), « Gao Zhisheng » (avocat emprisonné pour avoir défendu des membres du mouvement). Des synonymes ou homonymes du nom du mouvement sont devenus tout aussi « sensibles ».

En essayant de publier un article concernant les démissions de membres du PCC sur le forum de Phoenix TV, le message suivant apparaît : « Nous vous remercions pour votre message, le modérateur va analyser votre sujet et l'ajouter à la liste des sujets de discussion. Après vérification, votre commentaire apparaîtra sur le forum. »

Sur le blog de Sina, dans un premier temps, l'article s'affiche, mais s'efface au bout de 4 minutes 30 et laisse alors place à : « L'article « Vague de démissions des membres du Parti », que vous avez mis en ligne, a été supprimé par le modérateur. Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments créés. En cas de doute, contactez-nous par mail, nous vous répondrons dans les 24 heures. »

Lors d'une recherche sur Baidu en utilisant la même expression, 171 000 pages sont trouvées à ce sujet, dont la première est intitulée « Vague de démissions des membres du Parti ». La page peut être ouverte.

4. « Massacre de Tiananmen »

Les étudiants chinois avaient lancé, en 1989, sur la place Tiananmen, un mouvement pour la liberté et la démocratie, réprimé dans le sang par les autorités. Dès lors, tous les mots associés à l'événement de près ou de loin, ont été prohibés sur le Réseau : « 1989.6.4 », « vague estudiantine de 89 », « mouvement étudiant de 89 », « troubles », « émeutes », « massacre », « révolte », etc.

Lorsqu'on publie, sur le forum de Phoenix TV, un article au titre subversif (« 18^e anniversaire du massacre de Tiananmen ») mais au contenu anodin, le message suivant s'affiche : « *Votre message n'a pu être affiché en raison de son contenu indésirable, veuillez s'il vous plaît le corriger.* »



Le même article, posté sur le blog de Sina, n'est pas refusé. Sur Baidu, la recherche de « 4 juin » aboutit à 17 500 résultats en 0,001 seconde.

5. « Neufs commentaires sur le PCC »

Il s'agit du titre d'un article rédigé par le Falungong en 2005, critiquant les agissements du PCC. Lorsque le Parti a pris connaissance de ce rapport, par crainte de voir son pouvoir remis en question, il a lancé une véritable inquisition contre tout ce qui pouvait s'y rapporter.

Lors de la publication d'un billet traitant des « Neufs commentaires sur le PCC » sur le forum de Phoenix TV, le message suivant apparaît : « Nous vous remercions pour votre message, le modérateur va analyser votre sujet et l'ajouter à la liste des sujets de discussion. Après vérification, votre commentaire apparaîtra sur le forum. » Deux minutes plus tard, l'internaute est dirigé automatiquement vers une page avertissant : « Nous rappelons aux usagers d'employer un langage convenable, de respecter les autres usagers, de ne pas les injurier, ni les provoquer. Merci. »

Sur le blog de Sina, après la publication du même billet, le blog se bloque et ne peut plus être visité. Toutefois, en entrant sur le serveur, on peut voir que le billet existe encore. La

recherche du terme « Neufs commentaires sur le PCC » sur Baidu ne donne que quatre résultats.



"Désolé, le blog que vous souhaitez visiter n'existe pas"

La mise en place de la censure par mots-clés diffère selon les sites. Phoenix TV est basée à Hong Kong, mais son site est enregistré à Pékin, ce qui la rend sujette à la législation chinoise et à la gestion par le Bureau de l'information de Pékin. Son degré de censure est supérieur à celui de Sina et de Baidu.

Même si la liste de mots-clés est décidée par le Bureau de l'information du Conseil d'Etat, chaque site ajoute des mots-clés à ses propres filtres afin de ne pas encourir le risque d'être critiqué, puni, ou fermé.

Enfin, les sites d'informations ne sont pas autorisés à reproduire les articles des journaux chinois les plus audacieux, tels que *Nanfang Dushi Bao* (*Les nouvelles de la métropole du Sud*), *Minzhu yu Fazhi Shibao* (*Democracy and Legal Times*), *Diyi Caijing Ribao* (*China Business News*), *Huaxia Shibao* (*China Times*), *Caijing* (*Finances*).

Les internautes peuvent-ils contourner la censure par mots clés?

Les internautes tentent d'utiliser des signes tels que « », « / », « \ », pour éviter la censure, mais les sites ont installé de nouveaux filtres qui détectent et censurent ces codes. Les internautes tentent alors d'utiliser des mots différents, des synonymes ou des homonymes, mais les sites les répertorient également très vite et cela a eu pour effet d'allonger considérablement leur liste de mots-clés à proscrire. Aujourd'hui, on en compte environ 400 à 500.

Le contournement de la censure

Le développement incessant des nouvelles technologies sur Internet donne aux internautes chinois la possibilité de déjouer la censure et la surveillance des autorités. En contournant le blocage de sites Internet par leur adresse IP ou par leur nom de domaine, ils peuvent accéder à une information libre, communiquer et interagir avec les autres utilisateurs.

Quelques méthodes sont principalement employées pour contourner la censure :

- Utiliser les serveurs proxies. Un serveur proxy est un serveur, situé entre un utilisateur et un site Web, qui peut cacher l'adresse IP de l'utilisateur. Il existe plusieurs types de serveurs proxies (HTTP, POP3, FTP, SOCKS...) proposant différents services. Le serveur proxy HTTP est le plus utilisé à cet effet.
Il est également possible d'utiliser les serveurs proxies pour visiter des sites Internet étrangers bloqués. Mais la censure en Chine est à ce point élaborée qu'elle ne le permet pas. Pour cela, il faut accéder à des sites tels que *dongtaiwang.com*, *wujie.net* et *huayuannetworks.com*, surnommés « Les trois mousquetaires ». Ils fournissent de nombreux outils et services techniques d'excellente qualité. D'autres services pouvant être utilisés pour contourner la censure sont *ziyoumen*, *huofenghuang*, *shijietong*, *hanfeng*, *wujie liulan*, *SafeWeb* ainsi que le logiciel Tor qui conserve l'anonymat de l'internaute pendant qu'il surfe sur Internet.
- Profiter de l'inégalité du niveau de censure entre provinces ou entre échelons administratifs. Il est possible de publier un article critique dans les médias en ligne des provinces. La région où le contrôle est le plus strict est bien sûr Pékin. Par ailleurs, les petits sites d'informations étant moins souvent contrôlés par les autorités locales, il est possible d'y publier des informations sensibles qui seraient censurées sur les sites plus populaires.
- Utiliser des nouvelles technologies sur Internet : blogs, forums de discussion, téléconférences, groupes de discussion, appels groupés, messageries instantanées, webmails, P2P (peer to peer) et VPN (Virtual Private Network).

Annexe

Sont reproduits ici quelques-uns des messages (en chinois) envoyés en mai et juin 2006 par le Bureau de gestion de l'informations sur Internet de Pékin à l'attention des principaux portails et sites d'information enregistrés dans la capitale.

- Ordre de retirer des sites une enquête sur le suicide du directeur du Département de la Sylviculture (11 mai 2006).
- Interdiction de reproduire toute information concernant l'explosion d'un pont dans la ville de Nanjing (Jiangsu, centre) (11 mai 2006).
- Interdiction de reproduire toute information concernant le débat autour de la commutation de peine de hauts fonctionnaires (14 mai 2006).
- Interdiction de reproduire, d'une autre source que *Xinhua*, tout article concernant la révision des salaires de fonctionnaires; ordre de supprimer tout billet, message ou commentaire concernant cette affaire (14 mai 2006).
- Ordre de retirer des sites toute information concernant la vente aux enchères d'une copie du célèbre portrait de Mao Zedong (20 mai 2006).
- Ordre de retirer des sites toute information concernant la grève d'enseignants à Chongqing (centre) et à Jintang (Sichuan, centre) (26 mai 2006).
- Interdiction d'évoquer le suicide du chauffeur de taxi qui s'est donné la mort à la suite de la hausse du prix du pétrole (28 mai 2006).
- Suite à des propos racistes de la part d'internautes chinois, ordre de fermer les commentaires des articles, des forums et des blogs ayant trait au don d'argent fait par la Chine après un tremblement de terre en Indonésie. Ordre de remplacer ces commentaires par des messages de soutien bénéfiques aux relations entre les deux pays et à l'image de la Chine sur le plan international (29 mai 2006).
- Interdiction absolue de reproduire, d'une autre source que *Xinhua*, tout article concernant le licenciement pour corruption du maire adjoint de Pékin (11 juin 2006).
- Interdiction absolue de reproduire, d'une autre source que *Xinhua*, tout article concernant le sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai. Interdiction de reproduire tout article faisant référence à des différends entre les membres de l'Organisation (12 juin 2006).
- Interdiction de reproduire ou commenter toute information relative aux revendications des îles Senkaku (actuellement sous contrôle japonais) par des activistes chinois (12 juin 2006).
- Interdiction de reproduire, d'une autre source que *Xinhua*, tout article concernant le crash d'un avion de transport militaire (15 juin 2006).
- Interdiction de publier ou commenter toute information concernant l'étudiante battue à mort dans l'Université de l'agriculture de Canton (22 juin 2006).
- Ordre de supprimer toute information relative aux émeutes des étudiants de l'Université de Zhengzhou (Henan, centre), en réaction à la dévalorisation de certains diplômes universitaires (22 juin 2006).
- Interdiction de reproduire, d'une autre source que *Xinhua* ou le *Quotidien du Peuple*, tout article concernant le projet de loi pour la gestion des situations de crise (29 juin 2006).
- Ordre de reproduire des articles de propagande au sujet de : la fermeture de cybercafés illégaux (7 juin 2006), la création de nouveaux postes de surveillants du Net (25 mai 2006) ou l'organisation d'activités « d'éducation » pour les sites (24 mai et 28 juin 2006).

Bureau Internet et Libertés de Reporters sans frontières
47 rue Vivienne - 75002 Paris – Tel : 33 1 44 83 84 71 – Fax : 33 1 45 23 11 51
internet@rsf.org - Plus d'informations ➡ www.rsf.org

Chinese Human Rights Defenders (CHRD)

Non-political, non-government network of grassroots and international activists promoting human rights protection and empowering grassroots activism in China. CHRD's objective is to build NGO capacities, monitor rights development, and assist victims of abuse. CHRD advocates non-violent and rule of law approaches. CHRD conducts investigation and research, provides information, organizes training, supports a program of small grants, and offers legal assistance.

Web: <http://crd-net.org/Article/ShowClass.asp?ClassID=9>

Email: networkcrd@gmail.com